***TROPHEE de CATALOGNE NORD***

***3 ème Epreuve***

***Rimage Racing***

 ***INSTRUCTIONS DE RALLYE : Rimage racing 2018***

**I. REGLES APPLICABLES**

Les règles OSIRIS Habitable

les Instructions de Rallye

la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM)

**II. AVIS AUX CONCURRENTS :**

Les avis aux concurrents sont affichés sur le panneau d’affichage situé au CNB (capitainerie du port)

Les instructions de Rallye peuvent être modifiées au plus tard lors du briefing et seront affichées.

**III. INSCRIPTION ET BRIEFING :**

Préinscription au **Trophée** **avant le 24/04/2018 à 20h** sur le lien suivant :

<http://baseportal.com/cgi-bin/baseportal.pl?htx=/yccr/TROPHE/Inscription_rallye>

Paiement par virement IBAN

FR76 1710 6000 3630 0074 8125 662

Chèque à l’ordre de :

Yacht Club de Saint Cyprien Trophée Catalogne Nord

Inscription possible **à cette course seulement** :

Au plus tard le 25/04/2018 à 18h via le bulletin d’inscription

15€ / jour / bateau

 + 10€ / jour / membre d’équipage (skipper compris)

Règlement par chèque à l’ordre du CNB le matin du départ de 9h30 à 10h30

Le **briefing aura lieu le 26/04/2018 et le 27/04/2018 à 10h30** à la salle du CNB.

**IV. SIGNAUX :**

1 - Les signaux faits à terre seront envoyés soit sur le mât de la capitainerie. Les signaux en mer seront envoyés au mât du bateau comité.

2 – Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d’avertissement ne sera pas fait moins de 5 minutes après son affalé.

3 – Quand le pavillon Y est envoyé, les équipements individuels de flottabilité (Gilets) doivent être portés à tout moment sur l’eau.

**V. PROGRAMME DU RALLYE :** Les dates de la Rimage Racing 2018 sont les 26 et 27 mai.

**VI. SYSTEME D’IDENTIFICATION** :

1 - Numéro dans les voiles ou à défaut cagnard numéroté fixé sur filières bâbord et tribord.

2 - Le port du **pavillon de classe Rallye** correspond au **pavillon du CNB, il devra être porté dans le pataras.**

**VII. ZONE DE NAVIGATION :**

Port de Banyuls, Cap Béar et bouées Nord et Sud de la Réserve Naturelle Marine de Cerbère Banyuls + parcours côtier possible jusqu’au Cap Creus

**VIII. PARCOURS :**

Les parcours sont décrits en Annexe ou lors du briefing avant départ,

Ils comprennent les angles approximatifs des bords de parcours, l’ordre dans lequel les marques doivent

être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée, ainsi que la longueur indicative des parcours.

Au plus tard au signal d’avertissement, le comité de rallye indiquera le parcours à effectuer et si nécessaire,

le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

 Parcours Côtiers :

Les parcours pourront être réduits ou modifiés.Tout cela sera précisé lors du briefing.

 L’ordre des manches pourra être modifié sur décision du Comité de Course.

**IX. MARQUES :**

Les marques de départ, de parcours, de dégagement et d’arrivée sont définies en annexe ou au briefing*.*

Un bateau du comité de rallye signalant un changement d’un bord peut être utilisé comme marquede parcours.

**DEPART :**

1- Il sera donné un départ pour le rallye

3- Le départ sera donné par VHF canal 72, signal sonore et pavillon

Signal de ligne en place : flamme orange et signal sonore 10 Minutes au moins avant le départ

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Signal | Pavillon et signal sonore | Minutes avant le signal de départ |
| Avertissement | Pavillon CNB ; un signal sonore | 5 |
| Préparatoire | Pavillon P, un signal sonore | 4 |
| Une minute | Affalage du pavillon préparatoire ; un signal sonore | 1 |
| Départ | Affalage pavillon CNB; un signal sonore | 0 |

L’absence d’un signal sonore ne doit pas être pris en considération.

La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité situé à l’extrémité tribord et une bouée jaune ou un bateau viseur situé à l’extrémité bâbord.

**XI. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS :**

En cas de changement de parcours, une annonce sera faite à la VHF et une explication du nouveau parcours sera donnée.

En général, la modification sera plutôt une réduction de parcours souvent envisagée au moment du briefing avant départ.

Une écoute régulière de la VHF est souhaitable, si vous n’avez pas bien compris un message du comité, prenez contact avec lui sur le Canal VHF 72.

**XII. DEFINITION DE LA LIGNE D’ARRIVEE**

1 – Quand un bateau comité est présent sur l’eau et arborant un pavillon bleu, la ligne d’arrivée est entre le un pavillon orange Du bateau comité et une bouée orange ou jaune selon les parcours.

**XIII. SYSTEME DE PENALITE :**

Il est demandé à tous les participants d’être attentifs sur le plan d’eau et de respecter les règles de priorités.

Evitez tout accrochage même si vous êtes prioritaires.

Veillez à ne pas gêner, déventer, ou obliger un concurrent régate à manœuvrer inutilement, ils sont en compétition officielle.

En cas de manquement à une règle de priorité, il vous faudra dès que possible, mais sans gêner d’autres participants faire un tour complet (360°) avant de reprendre votre route normale.

En cas de contact avec une bouée du parcours, il vous faudra agir de la même manière (360°) dès que possible.

Veillez à passer les marques de parcours dans le bon sens, car il faudrait normalement la repasser dans le sens correct et éviter de gêner les concurrents Régate à ces passages de marques.

**XIV. TEMPS LIMITE :**

Le temps limite pour le départ d’un concurrent est de 5 minutes après le signal pour un petit parcours et maximum 10 minutes après le signal de départ du rallye pour les grands parcours côtiers.

Pour le temps limite arrivée, 30 minutes après l’arrivée du premier du rallye en petit parcours et pour les grands parcours côtiers, le temps du premier du rallye majoré de 40%.

**XV. CLASSEMENT :**

1  Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le type de parcours :

                                  - Pour les parcours construits, il sera utilisé le système temps sur temps.

                                  - Pour les parcours côtiers, il sera utilisé le système temps sur distance.

2- A partir de 5 manches la plus mauvaise sera retirée, à partir de 8 manches, les 2 plus mauvaises places seront retirées.

3- Une manche est nécessaire pour valider la Rimage Racing..

4- Si plusieurs manches sont courues, les parcours longs types côtiers pourront se voir appliquer un coefficient plus important que les parcours construits.

**XVI. REGLES DE SECURITE :**

1-**Tous les équipiers** présents à bord doivent posséder une assurance responsabilité civile.

2- **Chaque bateau participant doit détenir une assurance en cours de validité le couvrant pour ce genre**

 **d’épreuve,**

3- L'équipage d'un bateau doit au minimum être composé de 2 personnes.

4- Un bateau qui abandonne le rallye doit le signaler au Comité de Rallye aussitôt que possible, soit par

VHF canal 72, soit par téléphone (06 31 73 21 25)

5- Utilisation du bout-dehors : la sortie du bout-dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

6- Chaque bateau doit obligatoirement avoir à bord une VHF en état de fonctionnement.

CANAL DE VACATION RADIO VHF : **72**

Excepté en cas d’urgence, un bateau ne doit pas effectuer de transmission radio pendant qu’il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s’applique également aux téléphones portables.

**Toute avarie, avec maintien en course devra être signalée au PC Rallye canal 72 ou Canal 16 si la situation l’exige.**

**En cas d’abandon, obligation** de contacter le **PC Rallye** (VHF 72) en donnant sa position GPS et prévenir dès le retour à terre.

**XVII. REMPLACEMENT D’EQUIPIERS OU DE MATERIEL :**

La composition des équipages doit être déclarée avant chaque journée de rallye sur la feuille d’engagement suivant le modèle joint avec possibilité de faire cette feuille sur internet.

Le changement d’équipiers au cours d’une journée sera soumis à autorisation du Comité de rallye.

**XVIII. CONTROLES :**

1-un bateau et son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de sécurité et aux Instructions de Rallye.

2- Les coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés sont ceux de la série à laquelle le bateau appartient.

Ils seront affichés au plus tard lors du briefing.

**XVIII. REMISE DES PRIX :**

L’organisateur se réserve le droit de récompenser les gagnants du Rallye.

La remise des prix aura lieu le dernier jour de la compétition.

Composition du corps arbitral

Président du comité de course : Chantal NIVARLET

Président du comité technique : Romain SAINT JOURS